
NORME INTERNATIONALE



2816

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Caractéristiques fondamentales d'un système de mesures des chaussures, dit système Mondopoint

Première édition — 1973-05-15

137

CDU 685.31.001.1

Réf. N° : ISO 2816-1973 (F)

Descripteurs : chaussure, soulier, calibrage, marquage, pied, dimension.

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2816 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 137, *Système de mesurage, de désignation et de marquage des chaussures* et soumise aux Comités Membres en juin 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Allemagne	Iran	Suisse
Belgique	Israël	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Pologne	Thaïlande
Chili	Portugal	Turquie
France	Roumanie	U.R.S.S.
Hongrie	Royaume-Uni	
Inde	Suède	

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Irlande

Caractéristiques fondamentales d'un système de mesures des chaussures, dit système Mondopoint

0 INTRODUCTION

La présente Norme Internationale traite des caractéristiques fondamentales d'un système de mesures des chaussures, dit système Mondopoint.

Elle concerne un mode de désignation des pointures de chaussures reposant sur les dimensions du pied normal moyen correspondant.

Les problèmes relatifs à l'établissement des gammes de pointures de chaussures (par exemple : intervalles entre pointures, gradation des formes et patronnages) pourront faire l'objet de Normes Internationales ultérieures.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les caractéristiques fondamentales à retenir pour l'établissement d'un système de mesures des chaussures, applicable à tous les types de chaussures, sans restriction.

2 DÉFINITIONS

2.1 pointure de la chaussure : Mesures du pied jugées suffisantes pour fournir une chaussure adaptée au pied correspondant à ces mesures.

2.2 longueur du pied : Distance, sur un plan horizontal, comprise entre les perpendiculaires passant par l'extrémité de l'orteil le plus proéminent et la partie la plus proéminente du talon, mesurée le sujet étant debout (le poids du corps également réparti sur les deux pieds) et portant bas ou chaussettes appropriés au type de la chaussure.

2.3 périmètre du pied : Longueur du tour du pied relevée à l'aide d'un ruban souple passant, sans jeu ni pression, par les points d'articulation des premier et cinquième métatarsiens avec la première phalange des premier et cinquième orteils (articulation métatarsophalangienne), dans des conditions de mesurage identiques à celles prévues pour la mesure de la longueur.

2.4 largeur du pied : Projection, sur un plan horizontal, du périmètre du pied, mesurée dans les mêmes conditions que la longueur et représentant la distance comprise entre les verticales situées au contact des première et cinquième articulations métatarsophalangiennes (voir Figure).

2.5 pied normal moyen : Pied défini par exploitation de résultats statistiques et d'études podologiques.

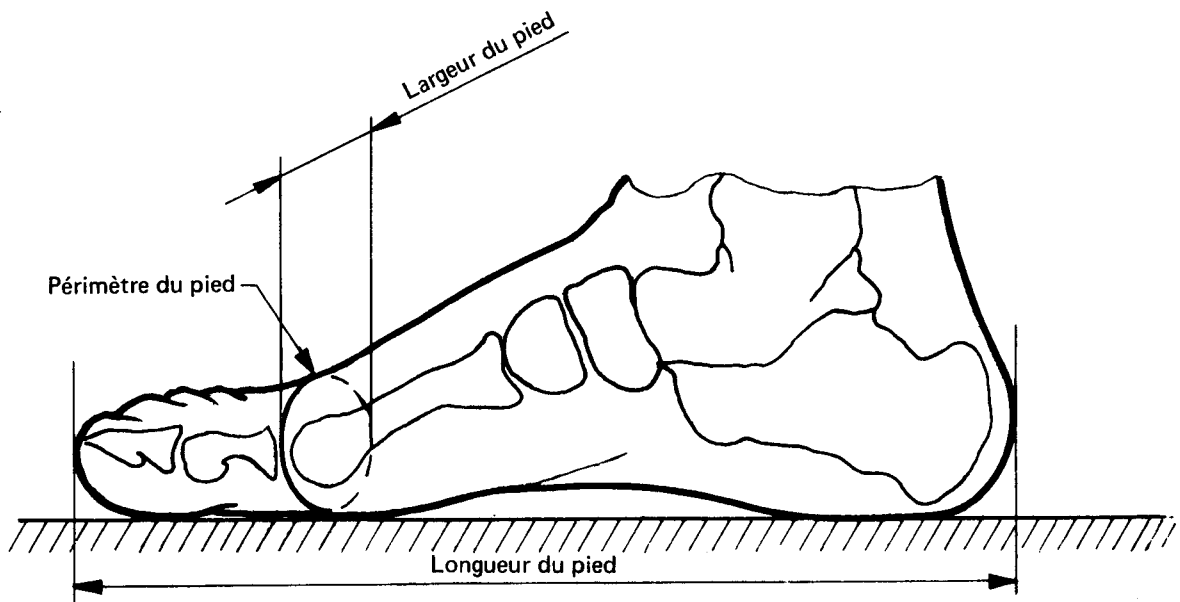


FIGURE – Mesures du pied